
Book Reviews / Comptes rendus

Chiara Bortolotto (dir.) en collaboration avec Annick Arnaud et Sylvie Grenet, *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011, 252 pages (coll. Cahier Ethnologie de la France, n° 26).

*Recenseuse : Marie-Blanche Fourcade
Université du Québec à Montréal*

Si les études sur le patrimoine culturel immatériel (PCI) se développent de manière exponentielle depuis l'adoption de la convention pour sa sauvegarde en 2003, les années 2010-2011 marquent assurément une période particulièrement riche en publications francophones sur le sujet¹. L'ouvrage le plus récemment paru aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme à Paris (octobre 2011), intitulé *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, s'inscrit avec brio dans ce mouvement. Le collectif qui rassemble des contributions de chercheurs et de professionnels de la culture venus de France et, plus largement, d'Europe ainsi que d'Amérique du Nord et du Sud, est dirigé par Chiara Bortolotto, une anthropologue spécialisée dans les questions de politiques culturelles et notamment celles liées aux programmes du patrimoine de l'UNESCO, en collaboration avec Annick Arnaud du Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture (LAHIC) et Sylvie Grenet du département de pilotage de la recherche et de la politique scientifique (ministère de la Culture et des Communications).

Vingt-sixième cahier de la série *Ethnologie de la France*, ce volume, comme nous le rappellent Sylvie Grenet et Christian Hottin dans l'avant-propos, s'inscrit par son contenu et par sa forme aux origines de la collection, principalement dédiée à la « diffusion de travaux collectifs (séminaires, actes de colloques) », mais qui est surtout devenu au fil du temps « un espace de valorisation des recherches issues des appels d'offres de la Mission du patrimoine ethnologique [...] » (p. 9). En effet, l'ouvrage s'appuie sur la réflexion menée de 2006 à 2009 au sein du séminaire organisé conjointement par le département de pilotage de la recherche et de la politique scientifique et le LAHIC autour de la thématique du PCI et de son institutionnalisation. En se donnant pour objectif de porter un regard critique sur le PCI, le séminaire se positionne dans

une actualité éminemment politique du fait des bouleversements qu'il occasionne dans plusieurs champs de la gestion patrimoniale (redistribution des pouvoirs, transformations des valeurs et des habitudes au sein des administrations et des communautés). Pour comprendre ce vent de changement, l'angle d'approche de l'institutionnalisation privilégié au LAHIC apparaît des plus fructueux pour décortiquer les mécanismes, les jeux d'acteurs et les représentations qui entourent le PCI. Près d'une trentaine d'interventions ont ainsi apporté, d'un point de vue théorique ou pratique, des éclairages sur les actions, les usages et les effets de la Convention. Dans un même esprit et en poursuivant les objectifs du séminaire, les directrices du collectif ont extrait de la richesse des échanges neuf réflexions qui constituent les chapitres du volume.

En introduction, Chiara Bortolotto établit un panorama clair de la situation du PCI et du « trouble » qu'il occasionne dans la mise en œuvre de politiques culturelles. Ici, le terme de « trouble » peut être traduit à la fois négativement en considérant les problèmes engendrés par le PCI au sein des institutions, mais il peut être également compris positivement comme un inconnu qu'il reste à découvrir. C'est en quelque sorte l'invitation que fait Chiara Bortolotto à ses auteurs et à ses lecteurs : prendre de la distance et observer le phénomène dans ses multiples facettes afin qu'au-delà de cette zone de flou, nous puissions saisir les enjeux à la fois opérationnels et symboliques. L'ouvrage s'articule, ensuite, autour de trois lignes de force. Le premier axe, « Héritage, propriété et communauté », permet de développer « une approche critique des implications de l'instauration du nouveau régime de patrimoine culturel immatériel dans le cadre des politiques culturelles » (p. 24). Frédéric Maguet, Vladimar Tr. Hafstein et Regina Bendix y partagent des réflexions théoriques sur la notion de communauté dans l'espace public à l'origine d'un renouvellement des pratiques patrimoniales, sur celle de droit d'auteur en relation à la définition des communautés et, enfin, sur les effets concrets des termes d'héritage et de patrimoine. Le deuxième axe, « Métamorphoses patrimoniales », nous mène directement sur le terrain et nous permet de saisir « à travers l'étude ethnographique de cas spécifiques, [...] l'impact concret du label UNESCO sur des pratiques culturelles » (p. 24). Dorothy Noyes nous fait découvrir la *Patum*, une fête

populaire qui se déroule lors de la Fête-Dieu, à Berga en Catalogne; Louis-Sébastien Fournier analyse le cas des fêtes de la Tarasque à Tarascon en France; Ignazio Macchiarella se penche sur le cas du *canto a tenore* en Sardaigne; et enfin, Daniel Bonvoisin et Gil Bartholeyns mettent la pratique des jeux grandeur nature à l'épreuve des critères de la Convention. Chacune des études nous aide à mesurer plus finement les effets locaux occasionnés par l'inscription sur la liste du PCI. Le troisième axe, « Observateurs médiateurs ou acteurs? Le rôle des anthropologues » nous invite, finalement, à un questionnement réflexif autour « de la posture de l'ethnologue face à cet objet et sur le rôle que l'anthropologie est appelé à jouer dans la mise en œuvre des politiques de sauvegarde du PCI » (p. 24). Jean-Louis Tornatore évoque, dans le contexte français, la relation entretenue entre PCI et patrimoine ethnologique ainsi que les effets de la Convention sur les pratiques de patrimonialisation et plus particulièrement sur la redéfinition du rôle de l'expert. Carlo Sandroni, avec le cas de la *samba de roda* au Brésil, témoigne, par son expérience, de la place de médiateur que l'ethnologue (et dans ce cas-ci l'ethnomusicologue) peut jouer.

Par l'équilibre trouvé entre une diversité de points de vue et une argumentation solidement et logiquement amenée au fil de l'ouvrage, par l'originalité et la qualité des contenus mûris tout au long du séminaire, il ne fait aucun doute que *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie* s'appête à devenir une référence dans le champ du patrimoine. À la manière d'un instantané de la recherche, les auteurs nous livrent de l'intérieur des propos fondateurs pour qui s'intéresse à cette question. Pensons, par exemple :

- 1) aux responsabilités désormais dévolues aux communautés dans la sélection et la reconnaissance du patrimoine et, en contrepartie, à la redéfinition du rôle de l'expert qui, jusqu'à présent, se trouvait au cœur de la patrimonialisation;
- 2) aux transformations des valeurs telles que l'authenticité ou la protection, impliquant un renouvellement du regard sur le patrimoine et sur les actions qui accompagnent sa reconnaissance et sa valorisation;
- 3) aux décalages entre les textes officiels et les réalités du terrain, tant du point de vue des modalités d'appropriation du nouveau statut par les communautés que de « l'effet UNESCO » dans la perpétuation des expressions culturelles.

Il ne reste qu'à espérer que le temps permettra, puisqu'il s'agit là d'une des seules limites imposées à la réflexion en raison de la contemporanéité du phénomène, de voir se prolonger l'observation de l'institutionnalisation du PCI sur un plus long terme afin de saisir l'ensemble des transformations durables nées de l'épreuve d'opérationnalisation de la « nouvelle catégorie » telle qu'elle est caractérisée dans le sous-titre du collectif. À la lumière du contexte québécois qui m'occupe plus particulièrement, cet ouvrage aura, même s'il ne traite pas directement des problématiques nord-américaines, une

importance certaine. Il entre déjà largement en résonance avec l'actualité suite à l'adoption, en octobre dernier, de la nouvelle loi sur le patrimoine culturel qui ajoute enfin, parmi les biens à protéger, un volet immatériel².

Notes

- 1 Parmi les titres parus, voir : Hottin, Christian (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France*, Arles/Montréal, Actes Sud/Léméac, 2011, 364 p. (coll. Babel, Internationale de l'imaginaire, Nouvelle série, 25); Benhamou, Françoise et Marie Cornu (dir.), *Le patrimoine culturel au risque de l'immatériel : enjeux juridiques, culturels, économiques*, Paris, L'Harmattan, 2011 [2010], 147 p. (coll. Droit du patrimoine culturel et naturel); Adell, Nicolas et Yves Pourcher (dir.), *Transmettre, quel(s) patrimoine(s)? : autour du patrimoine culturel immatériel*, Paris, M. Houdiard, 2011, 270 p.; Forget, Célia (dir.), *Penser et pratiquer l'esprit du lieu*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 278 p. (coll. Patrimoine en mouvement); Vincent Auzas et Van Troi Tran (dir.), *Patrimoines sensibles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 278 p. (coll. Patrimoine en mouvement); Société des musées québécois, *Musées, enjeux et défis du patrimoine immatériel*, vol. 29 (2010).
- 2 Projet de loi no 82, Loi sur le patrimoine culturel, adopté et sanctionné le 19 octobre 2011, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, [en ligne] <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1003>, consulté le 5 mars 2012.

Claude Gélinas, *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVII^e-XX^e siècles*, Québec : Septentrion, 2011, 215 pages.

Recenseur : Emmanuel Michaux
Université Laval et Chaire de recherche du Canada sur
l'identité métisse (Université de Saint-Boniface)

L'ouvrage *Indiens, Eurocanadiens et le cadre social du métissage au Saguenay-Lac-Saint-Jean, XVII^e-XX^e siècles* (2011) est l'un des tout premiers textes de Claude Gélinas à porter spécifiquement sur la question du métissage entre Européens et Amérindiens au Canada. Professeur à l'Université de Sherbrooke, Gélinas s'est spécialisé dès le début des années 1990 dans l'étude de l'histoire et de la culture des populations algonquiennes au Québec, notamment des Attikameks, et ce particulièrement au XIX^e siècle et au XX^e siècle. C'est à partir de 2004 qu'il a commencé à intégrer la question du métissage dans ses recherches, en étudiant notamment comment le métissage était perçu par les Amérindiens du Québec, ou plus précisément quel était le rapport de ceux-ci au métissage.

Cet ouvrage est le résultat d'une recherche menée en 2009 pour le compte du gouvernement du Québec. Il s'inscrit dans le cadre d'un litige entre ce gouvernement et certains individus, membres de divers organismes qui représentent des Métis ou des Indiens sans statut dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dont la *Communauté métisse du Domaine du Roy et de la Seigneurie de Mingan*. Les personnes revendiquant une identité métisse soutiennent avoir des droits ancestraux